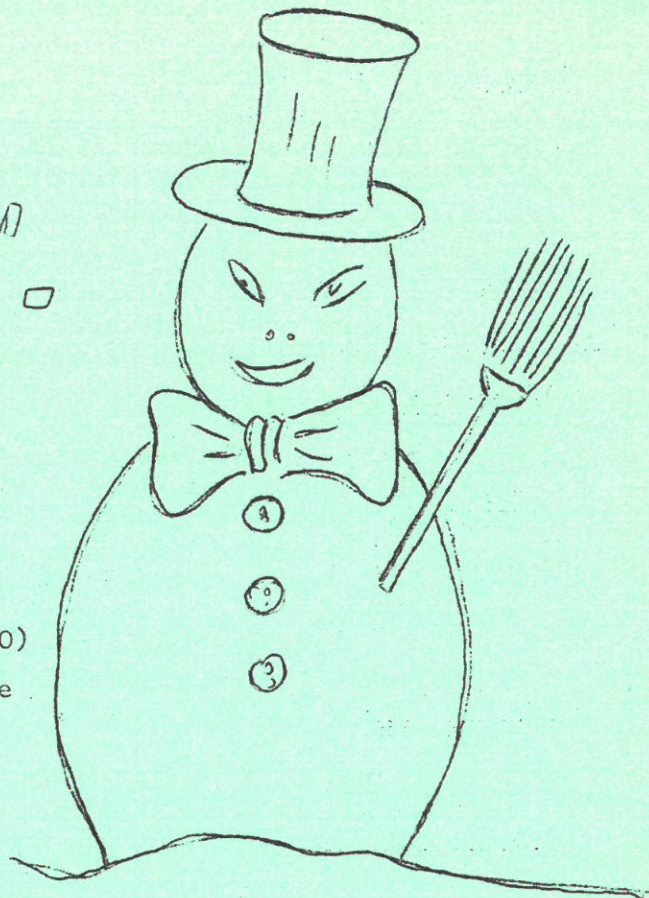


ENTRÉE-NOUS.

FEVRIER 80



I.- EN DIRECT DU CONSEIL (Séance du 15 Février 1980)

En ouvrant la séance, le Maire salue la mémoire de Paul THIRIET, Conseiller Municipal depuis 1971, membre actif du Foyer Rural et de l'Association Familiale, décédé à Saint-Dié le 5 Février 1980, et retrace les grandes étapes de sa vie, soulignant combien son dévouement et son dynamisme à la cause publique ont été exemplaires. Travailleur acharné, compétent et clairvoyant, serviable et discret, sa disparition est douloureusement ressentie par tous. Il jouissait de l'estime générale de ses concitoyens. Peu d'habitants ont oeuvré avec autant de ténacité, de volonté et d'intensité au service de Thiaville et de sa population que notre ami Paul THIRIET.

Une minute de recueillement est ensuite observée.

- LE CONSEIL ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise COSTE, d'un montant de 22 000 F concernant le renforcement du réseau d'éclairage public et sollicite la subvention spéciale prévue à cet effet.
 - FIXE à 65 F le m² (TVA comprise) le prix du terrain entièrement viabilisé, au lotissement " Les Hayottes " et désigne Maître COLIN, notaire à Baccarat, pour établir les actes.
 - ACCEPTE le devis présenté par M. GEORGE à La Voivre concernant une tondeuse à gazon (6 390 F TTC).
 - PREND EN CHARGE (en liaison avec la commune de Lachapelle) les frais résultant de la participation des enfants de notre école au programme du cirque RENO.
 - DESIGNE Messieurs COLIN et SOUVAY pour assister le Maire lors de l'ouverture des plis de l'adjudication de la fête patronale, le mardi 25 Mars 1980 à 18 h.
 - LESIGNE Monsieur René HIRTZ en remplacement de Monsieur THIRIET pour représenter la commune au sein du Syndicat de Transports Scolaires du canton de Baccarat.
 - EXAMINE le projet de règlement concernant le cimetière communal. Ce règlement entrera en vigueur, sous forme d'Arrêté Municipal, lorsque les travaux prévus seront effectués;
 - EST INFORME de la mise en oeuvre prochaine de la procédure de reprise par la commune des concessions abandonnées au cimetière.
 - FIXE à 180 F le prix des concessions trentenaires et à 900 F celui des concessions perpétuelles au cimetière et supprime les concessions temporaires et cinquantenaires.
- Ces tarifs correspondent sensiblement à la moyenne des prix pratiqués dans les 5 communes voisines: Raon, Baccarat, Lachapelle, Bertrichamps et Azerailles.

.../...

- DECIDE la vente des grumes de la parcelle n° 35 à la Société MANGIN pour la somme de 17 600 F. Cette coupe n'avait pas trouvé acquéreur lors de la vente par adjudication en octobre à Lunéville.
- DENOMME officiellement " Chemin de Grandrupt " le chemin commençant à proximité de la barrière SNCF, en direction de l'ex " ferme Amos ". Cette mesure évitera les confusions avec Bellevue. Elle s'impose compte tenu des constructions existantes ou en projet dans ce secteur.

II.- LA VIE DU VILLAGE.

- .. Naissance: Le 12 Janvier 1980 à Saint-Dié, est née Marie Eugénie Jeannine REMY, dont les parents sont domiciliés 9, rue de la Côte à Thiaville/Meurthe. Tous nos vœux au nourrisson et nos félicitations aux parents.
- .. Décès: Le 24 Janvier 1980 à Saint-Dié est décédée Madame Veuve Julia LABOUREL, domiciliée Rue de la Libération à Thiaville/Meurthe. Elle était née en 1896 à Bertrichamps.
Le 5 Février 1980 à Saint-Dié, est décédé Monsieur Paul THIRIET, dans sa 53ème année. Il était domicilié 21, rue de Fagnoux à Thiaville/Meurthe.
A ces familles dans la peine, nous présentons nos très sincères condoléances.
- .. Distinction: Le 5 Février 1980, à Baccarat, en présence de Monsieur le Conseiller Général, la médaille de la reconnaissance du don du sang a été remise à Madame Jeanne NITKOWSKI, que nous félicitons chaleureusement pour cette belle distinction.
- .. Nouveaux habitants: Monsieur et Madame Roger LAZAROWICZ et leurs cinq enfants ont emménagé dans leur maison, chemin de Grandrupt, le 1er Février 1980.
Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue.

III.- QUELQUES CHIFFRES.

L'état-Civil de la Commune a enregistré:

	- en 1979 -		- en 1978 -
Naissances :	7	3
Mariages :	3	2
Décès :	6	8

Par ailleurs, la liste électorale comptait au 10 Janvier 1980: 405 électeurs dont 201 hommes et 204 femmes, alors qu'à la même date en 1979, il y avait 377 électeurs dont 189 hommes et 188 femmes.

IV.- CONCESSIONS ABANDONNEES AU CIMETIERE.

Le Maire informe les descendantes ou successeurs des familles indiquées ci-après et auxquelles une concession avait été délivrée dans le cimetière communal de THIAVILLE/Meurthe, que par application de l'article L 361-17 du Code des Communes et du Règlement d'Administration Publique du 25 Avril 1924, modifié par le décret du 18 Avril 1931, il sera procédé dans ledit cimetière

LE SAMEDI 29 MARS 1980 à 14 HEURES

à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouvent ces concessions et les invite à assister au constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Fait à THIAVILLE/Meurthe, le 8 Février 1980

Le Maire,

Signé: Michel JACQUEL.

FAMILLES CONCERNEES (à preuve du contraire).

- MARCHAL - TISSERAND	concession n° 5	achetée le 01.06.1880	par Appoline MARCHAL, femme de BALLAND François
- ROCH	" n° 6	" le 12.06.1882	par Charles Joseph ROCH
- PARISOT Julien	" n° 6bis	" le 20.09.1898	par Marie Catherine MATHIEU, Vve PARISOT
- HOUSSEMENT Ernest	" n° 7	" le 14.05.1880	par Ernest HOUSSEMENT
- GUILLEREE	" n° 7bis	" le 08.06.1882	par Jean Baptiste GUILLEREE

(suite)

- DALENCONTE Charles	concession n° 13	achetée le 01.07.1880	par Charles DALENCONTE
- VILMIN Henri	" n° 23	" le 25.03.1923	par Henri VILMIN
- RICHARD Ambroise	" n° 27	" le 09.04.1882	par Ambroise RICHARD
- KNIPIER Joseph	" n° 36	" le 30.04.1901	par Joseph KNIPIER
- HOUSSEMENT - ROY	" n° 30	" le 05.05.1884	par Aimé HOUSSEMENT
- OLIOT Quirin	" n° 17	" le 12.06.1893	par Quirin OLIOT
- PETITJEAN Joseph	" n° 56	" le 01.07.1896	par Joseph PETITJEAN
- JULLIEN	" n° 59	" le 22.03.1898	par Madame JULLIEN, à ARVILLERS
- SIROTY	" n° 131	" le 20.02.1914	par Mme Valentine TOUSSAINT, Vve SIROTY
- ANDRE Joseph	" n° 139	" le 08.02.1926	par Madame MANGEOL, née ANDRE
- CHATON	inhumation en novembre 1944 de Madame CHATON Jules.		

V.- TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE.

E.D.F. signale que les travaux de débroussaillage, élagage et abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de la commune dans les emprises de la ligne à haute tension ETIVAL - GLONVILLE. Les propriétaires concernés sont tenus de procéder à l'élagage et à l'abattage des arbres qui compromettraient la sécurité des lignes électriques.

VI.- ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS.

Le règlement concernant les prescriptions applicables aux ensilages de fourrages verts vient de nous être adressé. Il s'agit d'un arrêté préfectoral qui peut être consulté en Mairie.

VII.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

- Le 18 Janvier 1980, Monsieur Gilles BERTHIER a déposé une demande visant à créer une fenêtre dans la façade de son immeuble, situé 9, rue de la gare.

- Le 12 Février 1980, une demande a été enregistrée en faveur de Monsieur J. Marc CUNY de Raon - l'Etape pour restaurer sa maison (immeuble DUMOND).

- Le 16 Février 1980, Monsieur Gérard HAB, 22, rue des Aulnes à Fraize, a déposé une demande de permis de construire en vue d'ériger une maison d'habitation rue du Moulin, section AD 227.

VIII.- OBJET TROUVE.

Une blouse à carreaux marque " Le Donon " a été trouvée le 8 Février 1980 par Melle CHAMPAGNE (que je remercie) entre chez Monsieur BERNARD et chez Monsieur TANGUY.

La réclamer en Mairie.

IX.- LOTISSEMENT " LES HAYOTTES ".

Quelques parcelles sont encore disponibles. Prix: 65 F (T.V.A. comprise) le mètre carré. S'adresser en Mairie sans tarder.

X.- DONS.

Les dons suivants, tous anonymes, ont été enregistrés:

- 100 F en faveur du Foyer Rural,
- 10 F en faveur du Foyer Rural,
- 100 F en faveur du Club de l'Amitié,
- 100 F en faveur de l'Association Familiale,
- 100 F en faveur du B.A.S.

Un merci très chaleureux aux généreux donateurs.

XI.- ORDURES MENAGERES.

Exceptionnellement, le 4 Mars 1980, le ramassage des ordures aura lieu l'après-midi. Notez-le. Merci.

XII.- CHEMIN DE GRANDRUPT.

Il est rappelé qu'il est interdit de retourner avec des charrues sur le chemin.

XIII.- SERVICE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES à la PREFECTURE.

Il est créé depuis le 15 Février 1980 et a pour objet:

- 1) d'informer sur les régimes d'aide existants et conseiller sur les démarches à entreprendre et dossiers à constituer.
- 2) assurer la réception des dossiers existants et les transmettre aux services compétents.
- 3) suivre le déroulement de la procédure.

Les artisans, commerçants, etc... intéressés peuvent consulter le texte intégral en Mairie ou s'adresser:

Préfecture de Meurthe et Moselle
Service de Coordination et de l'Action économique
1, rue Lyautey 54038 NANCY CEDEX
(Bureau 218 2ème étage
Tél. 335 61 20 poste 355 ou 403)

M . J .

- ON NOUS PRIE DE FAIRE PART -

I.- FOYER RURAL.

1. Football: - SENONES - THIAVILLE le 20.01.1980 -

L'A.S.T. (6ème au classement) rencontre Senones qui est classé 3ème. Thiaville manque de précision dans ses tirs qui passent tantôt à gauche ou à droite ou au-dessus des buts! mais pas en dessous!

A la 60ème minute, Jacques Vaché (dit " Babu ") est obligé de quitter le terrain à la suite d'une blessure.

Il faut attendre la 75ème minute pour que le score soit ouvert en faveur de Thiaville par Bernard HERVIEUX (dit " La Mascotte "). A la 87ème minute, Senones égalise! Rien n'est joué! A la 85ème minute, d'un tir de 20 mètres, Patrick DANNEL (dit " Jésus ") marque le second but pour l'A.S.T. . 3 minutes plus tard, tir de Senones que Gérard GEORGES (dit " Gégé ") arrête de la main! C'est le pénalty indiscutable contre Thiaville. Le Capitaine de Senones tire, mais, une fois de plus, notre gardien de but Jean-Marie BERRARD (dit " Babar ") est à la hauteur de la situation. Il plonge et détourne le terrible tir! Bravo Babar! Le match se termine par la victoire de Thiaville sur Senones. Score final: 2 - 1. Bravo l'A.S.T.!

En fin de soirée, nous apprenions que notre collègue Babu avait le péroné fracturé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et formons des vœux amicaux et chaleureux pour le revoir très vite parmi nous.

- THIAVILLE - MOYENMOUTIER - le 27.01.1980 -

L'A.S.T. reçoit Moyenmoutier B, renforcé ce jour-là par une bonne partie des joueurs de l'équipe A qui ne jouent pas. Il est vrai qu'il est toujours enrichissant de jouer contre des équipes d'un niveau nettement supérieur!

Le match, très ouvert, est bien équilibré et il faut attendre la 30ème minute pour que Moyenmoutier ouvre le score. A la 60ème minute, les visiteurs marquent un second but. Les Thiavillois se reprennent. Il faut que l'honneur soit sauf! A la 88ème minute, Bernard GEORGES (dit " Nanar ") envoie la balle dans les buts de Moyenmoutier. Score final: 2 à 1 en faveur de Moyenmoutier.

Nous vous donnons rendez-vous au stade le 3 Mars pour la reprise du championnat.

2. Bal Travesti de la Mi-Carême:

Il aura lieu le 8 Mars comme annoncé. Les travestis devront remettre à Monsieur Gilbert THOUVENIN (qui sera présent à l'entrée) un papier indiquant le nom de famille et le prénom de chaque travesti, la catégorie dans laquelle concourent les travestis (individuel, couples ou groupes), le nombre de personnes (pour les groupes), la dénomination (ex: le clochard, Jane et Tarzan, les Indiens...). Ces renseignements resteront confidentiels jusqu'au moment du " démasquage ".

G . T .
.../...

3. Tennis de table.

Résultats de nos deux équipes après les matches " aller " :

- Equipe " Honneur B " : 4 matchs gagnés sur 5 joués,
- Equipe " Espoirs " : 4 matchs gagnés sur 6 joués.

Matches " retour " :

- l'équipe " Honneur B " a battu Laronxe 10 - 1 (8 - 3) alors que l'équipe " Espoirs " battait Croismare 9 - 2 (7 - 4).

J . C .

4. Gymnastique féminine.

En Janvier, la breloque assiduité pour 30 séances suivies avec application a été remise à Mesdemoiselles Sophie SOLINSKI et Sabine TANGUY.

Toutes nos félicitations et nos encouragements.

J . S .

5. Théâtre. (Création d'une section théâtre)

Après le vif succès remporté samedi 9 Février à Thiaville par la troupe de l'Amicale des PTT de Baccarat, qui a peut-être réveillé des vocations, le Foyer Rural serait maintenant encore plus heureux de confier ses planches à une petite troupe qui se formerait sous son égide.

Un appel est donc lancé aux personnes qui sont intéressées, afin qu'elles puissent s'adresser à Roland CUNY, 35, rue de Fagnoux, ou, en son absence, à Mme CHAXEL, lotissement de Bellevue.

Il y a une dizaine d'années, les jeunes avaient fait leurs preuves; il serait intéressant que d'autres prennent la relève, pour que revive plus souvent la scène du Foyer Rural.

R . C .

II.- ASSOCIATION FAMILIALE: CLUB DE L'AMITIE.

Le Comité du Club de l'Amitié s'est réuni le jeudi 31 Janvier à 17 h à l'annexe du Foyer Rural pour étudier les diverses questions concernant la vie du Club.

Les décisions suivantes ont été prises:

1) Ouverture du Club:

Les réunions continueront tous les quinze jours, à savoir:

- les jeudis 21 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril,
- les mercredis 30 avril et 14 mai.

La dernière réunion aura lieu le jeudi 22 Mai. La réouverture aura lieu en septembre à une date qui sera fixée ultérieurement.

2) Concours de belote:

Il aura lieu le dimanche 24 Février, à la salle annexe du Foyer Rural. Les inscriptions seront reçues à partir de 13 h 30. Le concours débutera à 14 h 30.

Les équipes (2 partenaires) seront constituées par tirage au sort. DE nombreux lots seront distribués aux gagnants.

Mise de 10 f pour participation au concours.

3) Voyage:

Une sortie en car est prévue en juin. D'ores et déjà nous sommes assurés de la généreuse et totale participation aux frais de transport des Foyers Ruraux de Thiaville et Lachapelle.

4) Remerciements:

Nous remercions tous les généreux donateurs, qui, grâce à leurs dons spontanés, permettent le développement du Club. Aucune sollicitation n'a été faite, et pourtant, la coquette somme de 900 F a été réalisée ainsi qu'une quantité appréciable de petit matériel divers nécessaire aux réunions de notre Amicale. Tout cela a été offert par des âmes charitables.

Tous désirent garder l'anonymat. Le Président, au nom du Comité, au nom de tous les Anciens et en son nom, propre leur adresse un chaleureux MERCI.

A . B .

.../....

III.- LE COIN DES ECOLIERS.

Les épreuves du canard.

Mardi, à la piscine, on a passé les épreuves de canard. Tout d'abord on devait rester 5 secondes sous l'eau, sans bouger, et en faisant des bulles à un endroit où on n'avait pas pied. Après, on devait aller chercher un tuyau au fond de l'eau. Il y en a qui n'arrivaient pas du premier coup; les épreuves passées, on a recommencé encore...

Je suis allée quatre fois chercher le tuyau. Puis on a nagé: J'ai traversé le bassin. Le maître a annoncé tous ceux qui avaient réussi: il y a: Xavier, Joëlle, Géraldine, Michèle, Christine, Brigitte, Catherine, Delphine, Patrick, Bertrand, Sophie, Valérie, Laurence, Sophie, Sarah, Alexis.

Il n'y en a que quatre qui n'ont pas réussi.

Sophie, CM 1.

Mardi, nous avons été voir nos correspondants. Nous avons pris le car. Nous sommes allés dans la classe de nos amis. Nous avons dit nos noms et nos prénoms. Puis nous avons chanté. Ensuite, nous avons été danser dans une grande salle. Nous avons fait des jeux avec Monsieur Béné. Nous avons mangé des gâteaux faits par les mamans de Bertrichamps. Après, nous sommes repartis dans la classe.

Sous le sapin, il y avait des bonbons pour nous. Et on a repris le bus. On a bien ri.

La classe des petits, le 20 décembre 1979.

La colonie.

Le premier jour de la colonie on a mangé aux chandelles. Le soir on a fait une soirée musicale. Le lendemain matin ceux qui voulaient aller à l'équitation se sont préparés à partir. Et ceux qui voulaient aller à la voile ou au canoë se sont préparés aussi.

Comme moniteur, il y avait: Gérard, Gilles, Jean-Paul, Sylvain et Michel. Et comme monitrices, il y avait: Laurence, Danielle, Eveline et Martine.

En colonie, il restait Laurence pour surveiller les onze enfants. Et tous les autres étaient partis. En tout, il y avait 61 enfants. Ceux qui restaient, faisaient du travail manuel: des fours pour faire cuire le pain, (ce que je faisais avec Laurence) des tartes, des villages en pinces à linge, des tapis, des tissages de perles et même une montgolfière et du rotin.

Un jour un enfant qui était parti à l'équitation a reçu un coup de sabot. Il a eu une grosse marque. Mais c'est étrange, car le lendemain il disait: " Je n'ai plus mal ". Je me demande si c'était vrai.

Enfin le jour du départ arriva, tous les enfants devaient partir en autobus, et moi en voiture avec mes parents et mon frère.

Delphine, CM 1.

Hier, c'était Noël au Foyer Rural. Nous avons vu un grand film: Crin blanc. Après, nous avons goûté. Nous avons mangé une brioche et bu du sic. Ensuite, il y a eu un autre film sur le cirque. Puis nous avons chanté trois chants de Noël. Audrey avait le triangle, Thomas le tambourin, Séverine les grelots. Les autres grands avaient les claves.

Enfin, le père Noël est venu. Il nous a donné un paquet de friandises. La maîtresse a eu aussi un cadeau.

La classe des petits.

Départ en vacances.

Un jour nous sommes allés avec mes parents en vacances chez des amis. Nous sommes partis en voiture jusqu'à la gare de Raon pour monter dans le train.

Là, nous avons déchargé les valises avec ma tante, puis elle est repartie. Nous avons attendu un peu le train. Quand il est arrivé, nous sommes montés dedans. Il était à peu près 19 h 30 et nous sommes arrivés à Paris vers 23 h 15.

Là, nos amis nous attendaient et ils nous ont emmenés chez eux où nous avons mangé avant d'aller nous coucher.

Christine, CM 1.